

## CONSEIL MUNICIPAL du 29 Mai 2017 à 20 h 30

L'an deux mil dix-sept, le vingt-neuf mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre BOTHEREAU**, Maire.

(Convocation en date du 24 Mai 2017)

### **PRESENTS :**

Mmes AUGER Micheline, HAMEAU Véronique, LEBRUN Laurence, POULAIN Fabienne.

MM BONTEMPS Alain, FAGOT Hervé, GARCIA Angel, GUIBERT Benoît, LAMORISSE Jean-Yves, MATHON Pascal, RIVIERRE Aurélien, SENÉE Régis.

### **Absentes excusées et représentées :**

Mme CHESNEAU Julie qui donne procuration à M. FAGOT Hervé.

Mme TOTTEREAU RETIF Amélie qui donne procuration à Mme HAMEAU Véronique.

### **Absente excusée et non représentée :**

Mme CAILLOUX GENEVIER Patricia

### **Absent(e)s non excusé(e)s et non représenté(e)s :**

Mmes LESCAUT Christine, ROSE Déborah et M. ROUSSARIE Jean-Paul

Monsieur FAGOT Hervé a été proposé et désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h35.

Monsieur le Maire sollicite l'approbation du compte rendu de la dernière séance du 21 avril 2017, en appelant préalablement les observations et remarques particulières.

En l'absence d'observation, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire appelle en discussion le point de l'ordre du jour.

### **1) Demande de Subvention auprès de la CAF pour le projet de bâtiment mutualisé Vestiaires Sportifs / Salle d'accueil du service périscolaire et Activités du Centre de Loisirs.**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de l'autoriser à présenter un dossier de subvention auprès de la CAF pour le projet de bâtiment mutualisé Vestiaires Sportifs / Salle d'accueil périscolaire et Activités du Centre de Loisirs.

Mme POULAIN intervient pensant qu'il fallait que le projet soit validé pour faire une demande de subvention.

Monsieur le Maire précise que la demande doit être faite avant le 31 mai.

M. MATHON demande si c'est un courrier de sollicitation sans montant fixe ?

M. le Maire précise que ce sera le même dossier qui a été présenté aux autres organismes pour d'autres subventions.

Mme HAMEAU ajoute que cette subvention risque de ne pas être très importante car la CAF fait un prorata entre le périscolaire et le CLSH.

D'autre part, Monsieur le Maire informe qu'il a contacté la ligue du football et que le dossier est reporté au mois de septembre.

**Après en avoir délibéré et par 14 voix POUR et de 1 Abstention (Mme POULAIN), le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à présenter ce dossier de demande de subvention auprès de la CAF et l'autorise à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

## 2) Affaires diverses.

### - Travaux sur les routes :

Les gros travaux sur les rues de Monerjou / Baracas et rue du Creux sont terminés (budget 2016). M. GUIBERT informe des travaux complémentaires Lotissement Boussier et du rebouchage des trous rues du Pater et Rondonneau prochainement. Le reste des travaux (enrobé coulé à froid) sera fait en septembre 2017.

### - Dans le clocher :

A l'intérieur du clocher il y avait environ 30 ou 40 pigeons qui ont mis des saletés sur les cloches et le mécanisme. Intervention de l'entreprise DENIZET pour un montant d'environ 3000 € pour la mise en place d'un grillage adapté afin d'éviter que les pigeons s'introduisent.

### - Sonorisation à la salle des fêtes :

Monsieur le Maire informe qu'une mauvaise utilisation de la sono à la salle des fêtes fait que celle-ci ne fonctionne pas correctement. Intervention d'une entreprise pour remise en état pour un montant d'environ 1000 €.

### - Visite des Allemands de Scheibenberg du 25 au 28 mai 2017 :

Monsieur le Maire remercie les personnes qui ont participé à cet échange. Les Allemands sont arrivés jeudi soir 25 mai et ont été accueillis par un pot d'accueil. Le vendredi ils se sont retrouvés dans les familles et un dîner a été offert par la municipalité à la salle des fêtes. Le samedi journée organisée à Sancerre.

Un tableau et un siège ont été offerts à la municipalité.

Monsieur le maire informe de la très grande amitié qui s'est créée entre les uxellois et les Allemands et que les personnes du jumelage ainsi que l'ancien Maire regrettent que Mme LESCAUT, qui est à l'origine de ce jumelage, n'était pas présente lors de leur visite.

L'ordre du jour étant épuisé ainsi que les interventions des conseillers,  
la séance est levée à 20H55

Affiché le 1<sup>er</sup> Juin 2017



Le Maire,

Jean-Pierre BOTHEREAU